



Objectif Zéro déchet

Le restaurant scolaire franchit un pas significatif vers cet objectif initié depuis quelques années déjà avec la mise en place de deux étapes essentielles :

- Le tri **SYSTÉMATIQUE** de tout ce qui peut être recyclé,
- Le **COMPOSTAGE** de tout ce qui est putrescible.

C'est bon pour nos finances, comme les particuliers nous voulons réduire notre facture d'ordures ménagères.

C'est bon pour la planète dans une démarche de préservation des ressources de demain.

C'est bon pour la terre qui recevra ce qui lui revient une fois le compost réalisé.

C'est bon pour l'éducation de nos élèves qui apprennent tôt des gestes essentiels et seront de bons ambassadeurs auprès de leurs familles de ces pratiques vertueuses.



Juste pour vous dire...

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Impossible de commencer mon message de début d'année sans parler des difficultés à monter un budget pour la commune et la communauté de communes, sans parler de l'inflation, des pénuries. Impossible de passer sous silence l'augmentation du coût des services, impossible de ne pas être préoccupé voire inquiet par la situation internationale, impossible de ne pas sentir la profonde fracture sociale.

Tout cela est lourd, grave et dur pour tous et pèsera sur nos décisions.

Pourtant, en ce début d'année, j'ai décidé de faire mienne cette phrase de Gramsci.

*"Je suis pessimiste par l'intelligence
mais optimiste par la volonté"*

Pourquoi faire le pari de l'optimisme ?

Parce que nous vous le devons,

À vous familles qui vivez très durement la crise actuelle,

À vous, agriculteurs, commerçants, artisans, professions libérales qui vous battez tous les jours pour que vos entreprises perdurent, qui vous heurtez aux mêmes difficultés que nous et qui faites face à une accélération sans précédent de changement de nos modes de consommation.

Oui grâce à vous, acteurs économiques, notre commune est dynamique en particulier dans le secteur tant attendu de l'énergie renouvelable. Saluons la mise en service d'un champ photovoltaïque en 2022, et début 2023, le dépôt de permis de construire d'un autre champ photovoltaïque au Mas Levreau. Deux chantiers vertueux car bâtis sur des friches. Avec le méthaniseur mis en service ces derniers jours, avec son barrage, oui Saint-Priest-Taurion est excédentaire en énergie... mais ce n'est pas aussi simple que ça.

L'optimisme nous le devons aussi à vous associations qui vous relevez tout juste du Covid, qui vous coltinez la crise du bénévolat et qui vous battez pour chercher des financements. Je parle ici surtout des associations de sport, alors que nous venons de le voir encore très récemment, le sport professionnel dégouline de moyens. Félicitations à vous, qui savez animer la commune, à vous qui vous acharnez à maintenir ce lien social, dont on parle tant, parce qu'on sent bien que cela ne va plus de soi... Un grand merci à vous pour votre travail auprès de nos jeunes : danse twirling, bmx, judo, foot, ensemble vous vous occupez de centaines d'enfants, avec tous les bienfaits pour leur santé et leur éveil à la citoyenneté.

L'optimisme nous vous le devons aussi à vous tous les bénévoles. Oui nous vivons la même réalité.

Comme vous, nous ne baissons pas les bras.

Oui, nous accélérons

Parce que l'urgence climatique est là, plus personne ne peut la contester, l'année 2023 sera l'année des chantiers qui vont se bousculer. Il faut boucler le programme de l'eau, avancer le plus rapidement possible sur les rénovations énergétiques.

Parce que notre équipe est déjà à mi-chemin de son mandat CDD. Mandat qui a eu bien du mal à commencer, qui depuis le début essuie les crises qui se succèdent.

Parce que le temps passe vite et que nous avons des engagements à tenir.

Alors oui il y a de l'impatience, oui la volonté est là.

Les investissements nécessaires pour notre commune ne sont pas notre seule préoccupation.

La solidarité est et restera l'ADN de ce mandat et malgré l'urgence et l'impatience ne sera pas sacrifiée. Nous avons tenu notre engagement de ne pas augmenter l'impôt.

Aujourd'hui nombre de nos concitoyens ont besoin d'être accompagnés, de plus en plus de familles sont au bord de la précarité, à la merci du moindre aléa. La solitude, l'éloignement familial pèsent aussi sur nos aînés.

De nombreuses pistes sont étudiées pour que nous soyons encore plus efficaces. Notre CCAS est à la manoeuvre.

Nous espérons reprendre une vie normale. Nous n'avons pas encore pu organiser de réunion publique dans des conditions de sécurité sanitaire optimale. Ce fut un manque dans les relations humaines, ce fut surtout un handicap démocratique qu'il est urgent de rattraper.

Je vous souhaite une belle année 2023 riche pour vous de la réalisation de vos souhaits. Je vous attends à l'occasion des rencontres démocratiques, culturelles, festives qui vont se multiplier.

Claudette ROSSANDER, Maire

Solidarité

Les actions du CCAS

Ambiance de fête et joyeuses retrouvailles

Après 2 années de morosité liée à la crise sanitaire, c'est avec un immense plaisir que les aînés se sont retrouvés à l'Espace Vienne et Taurion, le Dimanche 6 Novembre dernier.

Invités par le CCAS pour passer un après-midi festif, nos seniors ont pu chanter et danser au rythme des succès des années 70, interprétés par le duo de chanteurs JO D'ALAIN.



Les pâtisseries préparées par nos Boulangers Pâtisseries, Madame et Monsieur VILLARD ainsi que la Bibliothèque des Pains nous ont tous régalez !

L'après-midi est passée bien trop vite !

Ainsi, si la situation sanitaire s'avère toujours clémente, dès le printemps prochain, afin de conserver ce bonheur partagé, cette convivialité et, surtout maintenir le lien social, le CCAS proposera aux aînés de se retrouver autour d'un repas traditionnel.



Distribution du colis des aînés

Cette année encore, le CCAS a choisi d'offrir le traditionnel « Colis des Aînés ».

Ainsi, 180 coffrets gourmands pour une personne et 80 coffrets pour couple, toujours très appréciés ont pu être distribués, le Samedi 17 Décembre aux personnes qui le souhaitent et âgées de plus de 72 ans.



*260 fois l'occasion
de ne pas rompre
le lien avec nos
aînés, surtout
avant les fêtes!*



*Les aînés de la
commune résidant
dans les EHPAD
environnants n'ont
pas été oubliés, de
beaux hellébores
préparés par
« Mon Désir de
Fleurs » leur ont
été livrés.*

NOUS REMERCIONS LES GÉNÉREUSES PERSONNES QUI ONT FAIT UN DON AU CCAS

Ateliers « Santé et Prévention » dès le mois de Mars



Pour l'année 2023, le CCAS propose des **ateliers NUTRI'ACTIV** organisés par l'ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires).

Plusieurs thèmes seront abordés : « l'assiette de mes envies », « plaisir et papilles », « du panier à l'assiette » ... Ces ateliers débuteront le **Jeu 16 Mars 2023** et se dérouleront à la **salle du Confluent à 14h**.

Les thèmes sont abordés de manière interactive en alternant exposés, animations, exercices et activités.

Si vous êtes intéressés, prenez contact auprès de l'ASEPT au **05 55 49 85 57**.

Une participation de 20 € sera demandée pour l'ensemble du programme.

En savoir + : asept-limousin.fr

Retour en images

Inauguration du terrain multi-sports



Dimanche 6 novembre, belle matinée à l'inauguration officielle du Terrain multi-sports du Mazeau, avec les jeunes et les ados de la Commune.

Aujourd'hui l'équipement a trouvé son public et est très régulièrement utilisé. Le conseil municipal souhaite y organiser des évènements sportifs dès cette année.

Devoir de mémoire



Très émouvante cérémonie du 11 novembre due à la présence d'élèves de Firmin Roz, accompagnés de professeurs et du Principal du collège. Beaucoup de respect de la part de ces jeunes dans l'hommage rendu aux combattants de cette guerre effroyable. Un espoir de l'engagement des nouvelles générations dans l'incessant combat pour la Paix ?

Quand l'esprit de Noël s'invite à l'école...



Notre Père Noël, vaillant malgré son grand âge, a assuré sa livraison à la crèche et à l'école maternelle

Cécile, Hélène, Sandrine et Charlaïne, nos ATSEM, ont joué le jeu pour le plus grand bonheur des petits



Les enfants des écoles, réunis autour de la piste du cirque Paradiso, ont pu s'émerveiller devant "Cirkus Duo"... Jonglage, équilibre et autres clowneries étaient au rendez-vous. Pas de chapiteau mais on s'y serait cru !



Bon à savoir

En cette période de crise, il existe des aides à destination des particuliers et des entreprises, ne passez pas à côté !

- Le chèque énergie pour payer votre facture d'énergie
En savoir + : chequeenergie.gouv.fr
- Les chèques énergie exceptionnels - Opération fioul et Opération bois (bûches, bûchettes, plaquettes ou granulés) sont des dispositifs d'aide pouvant aller jusqu'à 200 €
à demander sur le portail : chequeboisfioul.asp-public.fr
- L'Indemnité carburant 2023 : 100 € pour les travailleurs modestes
à demander sur : ict.impots.gouv.fr
- Un projet de rénovation énergétique ? NOVHABITAT 87 vous conseille et vous informe des aides disponibles au 05 55 14 88 42
En savoir + : novhabitat.fr
- Pour les entreprises, un conseiller départemental de sortie de crise peut vous accompagner. En Haute-Vienne : Agnès PACQUEAU, 06 35 57 89 31
En savoir + : economie.gouv.fr

Rappel : Le PIMMS mobile peut vous accompagner dans vos démarches

RDV le vendredis des semaines paires, de 9h30 à 11h30, place de la Mairie
Tél. 06 35 25 85 59

PIMMS mobile

... à Badaboum et au Relais Petite Enfance !



Les visages des enfants de la crèche et du RPE se sont illuminés devant "Le carnaval des Animaux" de la compagnie "Mon petit théâtre". Un spectacle interactif, drôle et poétique mêlant : musique, ombre chinoise et théâtre d'objet



Le journal salue l'arrivée d'Audrey PERRIER-FAUCHER, responsable de la crèche Badaboum et animatrice du RPE

Vie économique



Cette rubrique accueille habituellement une installation d'artisan, de commerçant. En ce début d'année, hélas, c'est la fermeture de notre épicerie Proxi que nous déplorons.

Ce petit commerce de proximité qui rend pourtant de grands services, qui nous a été si essentiel pendant les confinements, n'a pas résisté au retour à la vie normale. Carrefour nous assure chercher un repreneur ... Une certitude, un commerce pour vivre doit trouver sa clientèle. Nous sommes tous demandeurs mais avons-nous bien tous joué le jeu ?



Un désaccord sur la conception du rôle et de la place du conseil municipal rend la relation majorité-opposition difficile

L'impossibilité de parler sereinement de l'avenir du presbytère lors des séances du Conseil Municipal en est une nouvelle preuve. Le 7 décembre 2022 la délibération portant sur la mise en vente du presbytère situé à l'arrière de l'école maternelle a acté sa vente : 18 voix pour et 4 voix contre, les voix de l'opposition. Ce bâtiment de 210 m² situé sur un terrain de 1846 m² a été acheté par la municipalité en 2006 pour réaliser l'extension de l'école maternelle. Coût de l'achat: 180.000 euros.

Pourquoi ce vote contre de notre part et pourquoi avoir décidé de demander au tribunal administratif de trancher sur cette vente ?

_ Qui a décidé la mise en vente de ce bien communal ?

Mme Le Maire nous informe lors d'un conseil municipal « qu'il faudra réfléchir à l'avenir de ce presbytère très dégradé, le vendre ou le détruire, qu'un projet sur ce bien sera difficile sans un porteur de projet, que nous avons beaucoup de bâtiments communaux à entretenir et que des emprunts ne sont pas envisageables... ». Nous avons demandé la mise en place d'un groupe de travail pour mener à bien cette réflexion, nous n'avons jamais eu de réponse... Monter un dossier, rechercher des subventions pour un projet regroupant une bibliothèque, une maison des associations, un local pour le CCAS... est infaisable à Saint-Priest-Taurion !!! Par contre construire un vestiaire de foot à plus de 450.000 euros avec très peu de subvention, n'a posé problème à aucun élu de l'ancienne mandature... alors que le projet autour d'une bibliothèque a été jugé trop coûteux...

La mise en vente de ce bien ne s'est pas décidée au sein du conseil municipal et nous avons constaté sa mise en vente sur le bon coin, confirmée par un message de Mme Le Maire à tous les élus en date du 15/10/2021.

_ A plusieurs reprises nous avons exprimé en conseil municipal un doute sur le procédé de mise en vente, nous interrogeant même sur

sa légalité. Le conseil municipal est seul à être habilité à mettre en vente un bien du patrimoine communal si l'on se réfère à nos recherches. Par ailleurs nos recherches ont abouti à la nécessité de recourir à deux délibérations. La première autorisant Mme Le Maire à mettre en vente sous conditions ce bien appartenant au domaine privé de la commune et ainsi pouvoir saisir le Service des Domaines pour connaître l'évaluation du bien. La deuxième délibération portant sur la vente, celle du 7 décembre 2022. Le tribunal administratif tranchera sur ce désaccord. Seule la délibération de vente nous a été soumise au vote.

_ Le prix de vente de ce bien communal à 40.000 euros à un particulier (le presbytère sur 610m² de terrain) alors que le service des Domaines l'a estimé au départ à 73.000 euros nous semble trop bas. Le tribunal tranchera. Ce bien est très dégradé mais depuis 2006 rien n'a été fait pour tenter de le mettre en sécurité. Dès notre élection nous avons demandé un entretien et sa protection vis-à-vis des intempéries.... Depuis fenêtres et volets ne sont toujours pas fermés...

_ A chaque fois que nous avons tenté d'ouvrir la discussion au sein du conseil municipal sur le sujet du presbytère, il nous a été répondu par des élus de longue date: « Allez au tribunal Administratif... On ne va pas parler pendant une heure du presbytère... Je ne comprends pas que l'on discute à ce sujet... Ce n'est pas la 1^{ère} fois que nous vendons un bien communal, nous avons toujours fait ainsi... Tout cela n'est pas constructif... ». Bref, des propos n'engageant pas le dialogue de fond.

N'étant pas d'accord sur le procédé de mise en vente, ne pouvant pas accepter qu'un bâtiment acheté en 2006, 180.000 euros laissé à l'abandon, soit cédé à un prix de vente si faible ne correspondant pas aux intérêts des contribuables, nous avons décidé de nous en remettre au jugement du tribunal administratif.

Le groupe de l'opposition

Presbytère : le point de vue de la majorité

Les 4 élus de l'opposition ont décidé de porter devant le Tribunal Administratif la procédure et le bien fondé de la vente du presbytère.

Dont acte, le tribunal dira le droit. Quand ?

Acquis en 2006 sur le terrain qui a permis l'agrandissement de l'école maternelle et le prolongement de la rue Tesserenc de Bort, sécurisant ainsi le transport scolaire, cette bâtisse n'a jamais eu d'usage public. Et aucun projet n'a jamais émergé des diverses campagnes électorales.

Aujourd'hui nous estimons n'avoir aucun besoin de ce bâtiment, considérant que la rénovation et la mise en accessibilité seraient trop onéreuses, sans une vraie utilité pour la commune qui dispose déjà de nombreux biens dont l'entretien est coûteux, en travaux et en énergie. Aujourd'hui, la raison nous demande de mutualiser les usages de nos locaux plutôt qu'agrandir un parc immobilier déjà important.

Pour mémoire, il reste encore plus de la moitié des classes de notre école élémentaire à isoler efficacement et rénover. La grande chartreuse du Parc du Mazeau, elle, très utilisée par les associations et nos services, attend une réhabilitation complète. La salle polyvalente va être totalement rénovée, avant la halle des sports. Notre Point lecture a trouvé sa place dans un espace confortable et esthétique, le CCAS est dans la mairie...

Devant ce bâtiment « visité » par des jeunes qui se mettent en danger, très dégradé, nous nous sommes interrogés sur les options de démolition ou de mise en vente pour essayer de sauver une maison de caractère. Le choix s'est fait sur la mise en vente, après évaluation des Domaines et d'une étude notariale d'un montant de 52 500 € pour la dernière estimation des Domaines et de 35 000 à 40 000 € pour l'office notarial.

Après plus d'un an de mise sur le marché, le presbytère a eu peu de visites, peu de propositions d'achat et les offres se sont échelonnées de 6 000 € à 40 000 €, offre de 40 000 € que nous avons saisie.

Notre système démocratique repose sur des élections qui désignent une majorité et une minorité. Est-ce le régime idéal ? Des exemples récents de l'actualité internationale nous apprennent que la contestation de ce modèle est portée par des groupes dont les propositions ne sont ni séduisantes ni démocratiques.

Alors oui, l'opposition a sûrement de bonnes idées, mais la grande différence avec la majorité c'est qu'elle n'est pas comptable de l'argent public et pas responsable devant les électeurs.

Le conseil municipal, en cette période difficile, n'engagera pas un euro d'investissement dont la dépense ne serait pas justifiée.

Le groupe majoritaire du conseil municipal

Naissances

- 05 octobre 2022 : Célestine PICANDET DE SAUZA
- 08 octobre 2022 : Albane BOUILLET
- 23 octobre 2022 : Cloey PENICHON
- 07 décembre 2022 : Evan JAMMET

PACS

- 18 novembre 2022 : Antoine SARRE & Éloïse NAVARRO
- 29 novembre 2022 : Erwan LACHAUD & Julie FILIPIAK
- 19 décembre 2022 : Samuel BLOUIN & Emilie BARDET

Mariage

- 24 décembre 2022 : Bilel TOUATI & Houria RAFIK

Décès

- 03 novembre 2022 : Robert BARIÉRAUD
- 10 novembre 2022 : Agnès LELIÈVRE
- 19 novembre 2022 : Alain LABADIE
- 23 décembre 2022 : Pierre GIRAUDET
- 24 décembre 2022 : Lydia SASSIER
- 27 décembre 2022 : Marie-Elise EMIER

Agenda

En savoir +



SAMEDI 11 FÉVRIER

Atelier Danse par La Ré-Création, Salle Polyvalente



DIMANCHE 26 FÉVRIER

Concours de belote du Judo Club, Espace Vienne et Taurion



JEUDI 16 MARS

Atelier NUTRI'ACTIVE, 14h, Espace Vienne et Taurion



SAMEDI 18 MARS

Atelier Danse par La Ré-Création, Salle Polyvalente



DIMANCHE 19 MARS

Cérémonie du "cessez-le-feu" de la guerre d'Algérie à 11h15



SAMEDI 1^{ER} AVRIL

Bal' Trad du CRR (Conservatoire à Rayonnement Régional) Entrée Libre, Espace Vienne & Taurion



DU VENDREDI 21 AVRIL AU LUNDI 1^{ER} MAI 2023

Exposition artistique, Espace Vienne & Taurion



LUNDI 26 JUIN

Collecte des encombrants (⇒ INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN MAIRIE)

à noter aussi...



1^{ÈRE} QUINZAINE DE MARS

Relevés des compteurs d'eau par nos services. Merci d'en faciliter l'accès.

EN MARS ...

Événement, Journée internationale des droits des femmes

Nous reviendrons vers vous via nos médias pour vous présenter le programme de ce temps fort qui est en cours d'élaboration

